

INTERVENTION PLENIERE auprès de Monsieur le PREFET - Mai 2011,

Monsieur le Préfet,

Vous venez d'évoquer, dans vos propos que, « priorité était donnée à l'emploi ». Permettez-moi de rebondir sur ces mots.

Je ne reviendrai pas sur les milliers d'emplois supprimés, tout au long des années précédentes, dans les établissements scolaires : psychologues, infirmières, enseignants spécialisés, etc...), pas plus que sur les milliers de postes en moins que l'on annonce pour la rentrée prochaine.

Je vous ai entendu parler de CAE ou autres contrats. On sait que les postes d'AVSI, qui secondent les enfants souffrant de handicap, étaient prioritaires. C'est effectivement très important.

Cependant, permettez-moi d'évoquer les autres contrats, ceux des personnes qui rendaient de grands services dans les écoles élémentaires, les collèges et les lycées. Leur mission était variée : ils travaillaient dans le domaine administratif, culturel et pédagogique (BCD...), ou informatique (NTIC).

Or, à Vitry, par exemple, nous n'avons plus aucun de ces contrats dans les écoles élémentaires...

Non seulement, c'est un gros manque, au point de vue du travail qui était fourni, mais le côté humain ne doit pas être occulté : ces personnes, sans contrat désormais, ont donc grossi le rang des demandeurs d'emploi, ce qui est déjà difficile à accepter, mais elles ont souvent appris au dernier moment qu'il ne serait pas renouvelé, ce qui fut pour certaines un plus gros choc encore.

Mr le Préfet, pouvez-vous nous dire si de nouveaux contrats seront proposés ?

MARIANE DOREMUS

Il est à noter que Mr le Préfet a répondu en répétant que les contrats AVSI étaient prioritaires, mais n'a nullement évoqué de nouveaux contrats à venir.

Pourtant, prioritaire ne signifie pas exclusivement...